



Informations communales du 30 Décembre 2021

❄ Cérémonie des Vœux

En raison du contexte sanitaire, peu propice à l'organisation de moments de convivialité en grand nombre, le conseil municipal a décidé de ne pas organiser la cérémonie des vœux prévue le 8 Janvier 2022.

Il faut qu'on montre le bon exemple !

La municipalité, comme elle s'y était engagée, a lancé plusieurs chantiers :

- ✓ Effacement des réseaux Rue de la Fontenelle et Rue Dondaine
- ✓ Modernisation de l'éclairage public
- ✓ Pose de 5 radars pédagogiques
- ✓ Aménagement du massif Rue du Moulin
- ✓ Remplacement des menuiseries de la Salle Polyvalente
- ✓ Remplacement de certaines bouches d'égout



Malgré le confinement, nous avons continué à avancer pour améliorer votre cadre de vie.

❄ Lauréats des Maisons fleuries

Cette année encore, le jury du concours des maisons fleuries a sillonné toutes les rues du village et a sélectionné, parmi les nombreuses maisons fleuries, 10 gagnants :

M. et Mme Chudzicki Richard, 15 rue de Longpré
M. et Mme Crimet Jean-Charles, 20 rue de Longpré
Mr et Mme Croisille Jean-Pierre, 4 rue de la Ruelle
Mr et Mme Delacour Philippe, 1 rue du Cul-de-Sac
Mr et Mme Fossé Jackie, 18 rue Neuve

Mr et Mme Joron Christian, 6 rue d'Hautyon
Mr et Mme Lasselin Francis, 12 rue des Coulottes
Mr et Mme Leclercq Sébastien, 10 rue d'Hautyon
Mr et Mme Leclercq Étienne, 13 rue du Cul-de-sac
Mr et Mme Merlin Jean-Paul, 1bis rue du Moulin

**Nous souhaitons vous remercier et vous féliciter de vos efforts
pour l'amélioration de notre environnement.**

La cérémonie des vœux étant annulée,
nous distribuerons les récompenses le week-end de Pâques.



❄ Fermeture du secrétariat

Rappel : Le secrétariat de mairie est ouvert le mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h00.

Le lundi et le samedi sur rendez-vous.

Le secrétariat de mairie sera fermé **le vendredi 31 décembre**.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter :

Madame Péronne Michèle, Maire
03.22.42.73.94 ou 06.99.97.42.45

Monsieur Bertrand Hervé, 2^{ème} adjoint
06.76.67.11.56

Madame Garnier Martine, 1^{ère} adjointe
06.13.14.25.21

Monsieur Wurmser Marc, 3^{ème} adjoint
06.31.14.50.39



❄ N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales !

En 2022, vous avez la possibilité de vous exprimer lors des élections démocratiques

Les 10 et 24 Avril : Élections Présidentielles

Les 12 et 19 Juin : Élections Législatives

Comment s'inscrire ? Rien de plus simple !

~ Rendez-vous en mairie, muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.
Un CERFA sera à compléter sur place.

~ Ou connectez-vous sur www.service-public.fr pour une inscription sur internet.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 4 Mars 2022 pour voter à l'élection présidentielle
et jusqu'au 6 Mai 2022 pour voter à l'élection législative. Délai de rigueur.

❄ Coupure d'eau : explications

Dans la nuit du 9 décembre, la rupture d'une canalisation, alimentant le réservoir semi-enterré, a entraîné l'inondation du local technique et des surpresseurs nécessaires au bon fonctionnement de votre alimentation en eau potable.

Depuis les équipes œuvrent pour assurer l'approvisionnement en eau, par une alimentation "en direct", ce qui signifie qu'il n'y a aucune réserve d'eau possible. Une déclaration a été effectuée auprès de la Compagnie d'assurance.

Après le passage de l'expert, des réparations ont été réalisées et ont permis de vérifier le bon fonctionnement des surpresseurs, malheureusement ils sont "hors service". La commande de ces appareils a été passée mais la livraison n'aura lieu que début janvier.

Par prudence, pour pallier à toute rupture de la distribution, en cas de coupure d'électricité, nous vous recommandons de prévoir une réserve d'eau jusqu'à la réparation complète du système d'alimentation en eau potable.

Nous vous prions de nous excuser pour ces désagréments "possibles",
mais un incident technique n'est jamais prévisible.



❄ Enquête Publique : Parc éolien d'Essertaux

L'enquête publique en vue d'exploiter un parc éolien sur le territoire d'ESSERTAUX comprenant quatre aérogénérateurs et un poste de livraison aura lieu
du **Judi 20 Janvier au Lundi 21 Février 2022 inclus**.

Durant cette période, le dossier d'enquête est consultable à la mairie d'ESSERTAUX
(le lundi de 14h à 19h et le mercredi de 9h à 12h)
ou sur le site internet des services de l'État dans la Somme.

L'avis d'enquête publique contenant toutes les informations sera affiché aux portes de la mairie.

❄ État Civil 2021



Ethan SIRAUT né le 4 Mars
Marcel BOULFROY né le 19 Mars
Rose QUAGHEBEUR née le 15 Avril
Sohan DEVAUCHELLE né le 29 Avril
Céleste COUTANT née le 18 Mai
Naheï LEMOUX—ROGER née le 2 Juin
Manelle JORON née le 24 Juillet
Noah DELABY CADINOT né le 26 Août
Manon FISSEAU MARQUE née le 16 Septembre
Anatole DURAND LAMPAERT né le 21 Septembre
Louis CARETTE DOTTE né le 23 Octobre
Léa PURNELLE née le 4 Novembre
Ezra et Malone HADI SENOUSSEI nés le 19 Novembre
Chloé DELECOURT née le 30 Novembre

Mathilde Blin et Jonathan Carrié
le 31 Juillet



Bérénice Bertrand et Michel Crignier
le 23 Octobre



Toutes nos félicitations aux jeunes mariés et aux jeunes parents !

❄ En cas de neige

La compétence voirie est du ressort de la CC2SO.

Afin de vous permettre de répondre à vos obligations professionnelles, pour pallier aux urgences et pour assurer au mieux vos déplacements, la commune s'engage uniquement à dégager le chemin du cimetière (route de Lœuilly).

La route d'Essertaux et les rues du village seront, quant à elles, déneigées par la CC2SO.

Rappel : pour la sécurité de tous, le nettoyage et balayage des trottoirs doivent être assurés par chacun d'entre nous.

❄ Le Père-Noël à l'école





Calendrier prévisionnel des festivités 2022

Date	Manifestations
3 Avril	Repas des aînés
9 Avril	Repas dansant organisé par l'association CM3
10 Avril	1 ^{er} tour des Élections Présidentielles
24 Avril	2 nd tour des Élections Présidentielles
1 ^{er} Mai	Réderie de la commune
8 Mai	Commémoration de l'Armistice du 8 Mai 1945
12 Juin	1 ^{er} tour des Élections Législatives
17 Juin	Fête de l'école
19 Juin	2 nd tour des Élections Législatives
25 Juin	Feu de la Saint Jean
13 Juillet	Retraite aux flambeaux et feu d'artifice
14 Juillet	Fête nationale
3 Septembre	Repas dansant de la fête locale organisé par la commune
4 et 5 Septembre	Fête locale
15 Septembre	Concours de cartes organisé par le Club des Aînés
29 Octobre	Foire au boudin de l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers d'Oresmaux
11 Novembre	Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918
20 Novembre	Bourse aux jouets
2 Décembre	Téléthon
4 Décembre	Repas de la Saint Éloi
mi- Décembre	Arbre de Noël des enfants de la commune



*Nous espérons que très bientôt, nous pourrons à nouveau
organiser des manifestations conviviales et nous retrouver,
échanger, profiter d'être ensemble,
en somme, vivre comme nous l'aimons !*

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de merveilleuses fêtes de fin d'année.

Et surtout une bonne santé !